Résidence BERTHIAUME-DU TREMBLAY

Fondation BERTHIAUME-DU TREMBLAY

# VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

☐ Personnel ☐ Contractuel ☐ Administrateur

☐ Bénévole ☐ Moniteur et stagiaire ☐ Médecin

Conformément aux directives du Ministère de la santé et des services sociaux, la vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne désirant œuvrer dans un établissement de santé et de services sociaux.

Conformément aux directives du Ministère de la santé et des services sociaux, vous avez l'obligation de remplir ce formulaire sans omission, de le signer et de le remettre à la personne responsable de l'embauche, des stagiaires ou des bénévoles, selon le cas. Toute fausse déclaration ou déclaration non complétée ou non signée entrainera le rejet de la candidature ou pourrait être passible de congédiement, selon le cas.

## IDENTIFICATION :

Nom de famille (en lettres moulées) : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
jour/mois/année ville, pays

## ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES :

Avez-vous déjà été déclaré coupable d'une infraction criminelle ou pénale commise au Canada ou à l'étranger ou êtes-vous sous le coup d'une poursuite à cet égard ?

Non ☐ Oui ☐ Si oui, précisez : _____

## MESURES PARTICULIÈRES POUR LES PROFESSIONNELS FAISANT PARTIE D'UN ORDRE PROFESSIONNEL :

Avez-vous fait ou faites-vous l'objet d'une mesure particulière devant votre ordre professionnel ?

Non ☐ Oui ☐ Si oui, précisez : _____

_____ _____
Date Signature